

République Tunisienne
Ministère des Affaires Sociales,
de la Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger



ISST
Institut
de Santé et de
Sécurité au Travail

PROGRAMME DE FORMATION

2010

Programme de Formation 2010

PRESENTATION

L'ISST est un établissement public à caractère administratif relevant du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger. Créé par la loi N° 90-77 du 7 août 1990, il a pour mission d'entreprendre toute action visant à promouvoir la santé et la sécurité au travail. Il agit essentiellement au niveau des entreprises en tant qu'organisme de conseil, d'assistance et de formation.

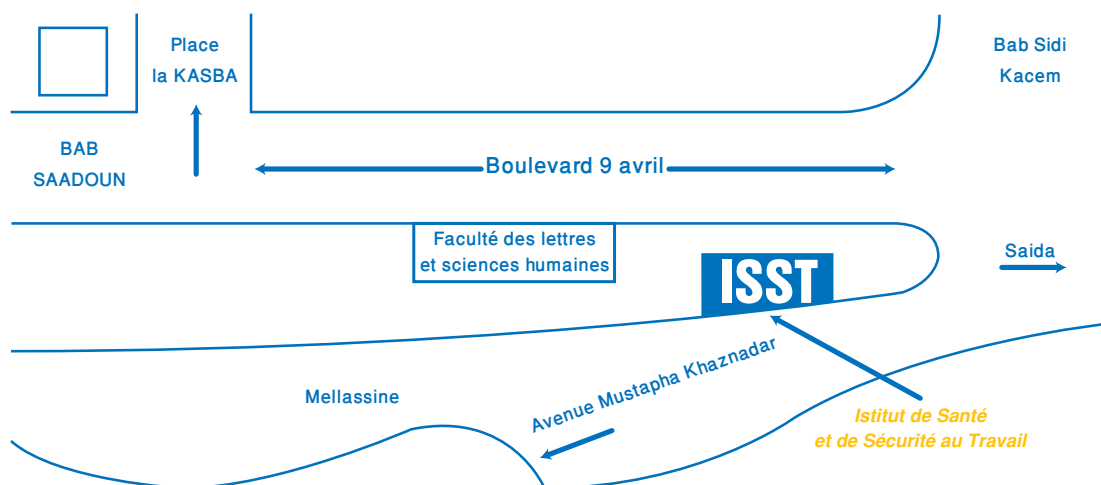
Il est Centre CIS National pour la Tunisie relevant du BIT, et Centre Collaborateur de l'OMS et dispose d'un centre de documentation riche et varié. Il recueille, élabore et diffuse toute documentation intéressant la santé, la sécurité, l'hygiène et les conditions du travail. L'ISST publie une revue spécialisée intitulée « SST », des brochures, des dépliants, des affiches, etc.

Il offre une assistance médicale (avis spécialisés, explorations fonctionnelles, expertises...) et une assistance technique (mesures des facteurs d'ambiance, analyse des accidents du travail, élaboration de programmes de prévention) aux entreprises économiques et aux partenaires sociaux.

Un laboratoire de toxicologie industrielle et de biologie répond à toute demande provenant des entreprises dans le cadre de l'assistance médicale et technique aux entreprises et des recherches réalisées au sein de l'ISST.

1

PLAN DE SITUATION



5, boulevard Mustapha Khaznadar 1007, Tunis - Tunisie
Tél. : 71 56 16 36 - Fax : 71 57 19 02
E-mail : analy.isst@email.ati.tn
Site web : www.isst.nat.tn

PROGRAMME DE FORMATION 2010

Etant un organisme national, notre intervention en matière de SST s'inscrit dans le cadre de programmes nationaux. Cette année, la majorité de nos actions s'inscrivent dans le cadre du **programme national de gestion des risques professionnels**. Celui-ci vise, entre autres, à développer les compétences des chargés de sécurité. Nos actions vont se focaliser sur un public prioritaire, à savoir les chargés de sécurité et les médecins du travail et des secteurs prioritaires tels que la chimie, le Bâtiment et les Travaux Publics... D'autres sessions seront organisées dans le cadre du programme national anti-tabac.

La formation des responsables de sécurité appartenant au secteur du BTP à d'autres secteurs économiques a été développée en collaboration avec le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle, profitant ainsi des compétences de cette structure nationale vétérane en matière d'andragogie et de formation continue. A cet égard, un module répondant à des standards qualité sur le plan pédagogique a été établi et des mécanismes de financement ont été alloués.

Outre ce public, nos actions visent **les médecins du travail** intervenant vigoureusement en entreprise en matière de couverture médicale et œuvrant au dépistage précoce des maladies professionnelles. De nouvelles actions visant à doter ceux-ci d'outils d'intervention (guides, consensus, techniques de mesures des nuisances ...) leur seront programmées d'une manière décentralisée (nord, centre et sud).

Un nouveau public, assurant une mission d'une importance capitale en matière de concertation et de dialogue au sein de l'entreprise, à savoir **les membres de CSST**, bénéficiera également d'actions de sensibilisation adaptées.

Outre **les Mardis de la Prévention**, journées devenues « traditionnelles » puisque organisées depuis la création de l'ISST, d'autres journées de sensibilisation toucheront les secteurs de la pêche, de l'agriculture, du transport, du sport, etc...

Notre rôle sur le plan national étant de déterminer les prédominances des risques et maladies professionnelles à travers des études et recherches, nous organiserons **des journées d'information** sur les résultats de certaines de nos enquêtes.

Toujours sur le plan national, nous organiserons **un atelier national** durant lequel les débats seront portés sur la mise en place du système SGH en Tunisie et l'application de la nouvelle réglementation européenne « REACH ».

Enfin, nous restons à l'écoute des entreprises qui désirent aborder des thèmes spécifiques à leur contexte socio-économique et répondons à leurs demandes à travers **des conventions d'assistance**.

Sommaire

PROGRAMME DE FORMATION 2010

Initiation à la fonction sécurité dans l'entreprise	6
Module 1 : Aspects législatifs et réglementaires en SST	7
Module 2 : Analyse statistique et accidentologie	8
Module 3 : Démarche d'identification des dangers et d'évaluation des risques professionnels	9
Module 4 : Lutte contre les nuisances sonores en milieu professionnel	10
Module 5 : La prévention des risques liés à la manutention mécanique	11
Module 6 : La prévention des risques liés aux substances chimiques	12
Formation des responsables de sécurité du secteur du BTP	13
Module 1 : Le secteur du BTP : aspects réglementaires et analyse d'accidents	14
Module 2 : Démarche préventive d'organisation d'un chantier	14
Module 3 : Risques spécifiques d'un chantier	14
Module 4 : Système de management de la sécurité pour un chantier	14
	Niveau 1
	Niveau 2
Formation des médecins du travail	16
Surveillance médicale : Utilisation des guides de prévention	17
Dépistage précoce des maladies professionnelles : Asthme, TMS	18
Aide au sevrage tabagique en milieu professionnel	19
Ateliers pratiques : Utilisation du matériel d'explorations paracliniques	20
Formation des formateurs des centres de formation professionnelle	21
Secteur de la pêche	22
Secteur de l'agriculture	22
Cercles de sécurité	23-24
1er cercle : Le travail en hauteur	25
2ème cercle : Le travail en ambiance chaude et froide	26
3ème cercle : La réglementation REACH et le système SGH relatifs aux substances chimiques.	27
Mardis de la Prévention	28-29
1er Mardi : Prévention des risques professionnels dans les centres de formation professionnelle.	30
2ème Mardi : Le transport routier : risques et prévention	30
Journées inter-régionales d'information et de sensibilisation	31
Secteur de la pêche : Prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche	31
Membres des CSST : Rôle et missions	32
Sport et travail : rôle des responsables des clubs sportifs	33
Atelier national	33
Réglementation REACH et mise en place du système SGH en Tunisie : exigences et enjeux	33
Projets de recherches : Résultats et recommandations	34
Maladies cardio-vasculaires	35
Solvants organiques en milieu professionnel	35
Formation à la demande	36
FICHES D'INSCRIPTION	37
PLANNING 2010	

FORMATION DES RESPONSABLES DE SECURITE

Initiation à la fonction sécurité dans l'entreprise

**Formation des responsables de sécurité du secteur
du BTP**

Initiation à la fonction sécurité dans l'entreprise

Le responsable de la sécurité au travail a pour mission de « veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires, de détecter les sources de danger, de prévenir la survenue des accidents de travail... » pour cela il « doit avoir poursuivi un cycle de formation en sécurité au travail », tels sont les termes de notre législation (loi n°96-62 du 15 juillet 1996 et décret n°2000-1987 du 12 septembre 2000) concernant la formation du responsable de sécurité et sa mission.

Le présent programme de formation est destiné à ce public (ingénieur et technicien supérieur) et comporte un contenu varié élaboré conformément aux missions du responsable de sécurité centré sur les risques les plus importants relevés d'après les statistiques nationales des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il comprend 6 modules variés qui seront assurés selon des méthodes pédagogiques actives et participatives basées sur la « formation-action ».

Ce programme vise à développer les compétences nécessaires pour exercer la fonction « responsable de sécurité » et faire progresser par là même la culture santé et sécurité dans l'entreprise. Il s'agit d'une formation de type formation-action axée en grande partie sur le savoir-faire. Les formés seront, en fin de formation, directement opérationnels au sein de leur entreprise.

PUBLIC CIBLE

Ingénieur ou technicien, occupant le poste de responsable de sécurité en entreprise ou étant appelé à l'occuper suite à une formation adaptée.

PREREQUIS

Les participants doivent avoir un niveau d'ingénieur ou de technicien supérieur ayant une formation de base dans les domaines suivants : hygiène, contrôle industriel, qualité, maintenance, électricité, mécanique, génie civil, santé et sécurité au travail...

METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement/apprentissage actives basées sur des exercices pratiques individuels et en groupe, des exemples, des films, documentaires... ainsi que des études de cas réels en entreprise.

CONDITIONS ET FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait pour l'ensemble des 6 modules au plus tard le 12 février 2010.

Le coût total de participation est de 2250DT. Ce coût inclut les frais pédagogiques, les documents didactiques, les pause-café et les déjeuners.

HORAIRES et LIEU

Les séances de formation ont lieu à la salle de formation de l'ISST de 8h30mn à 13h30mn

ATTESTATION

Une attestation de formation sera délivrée au participant, à la fin du cycle. **Le formé doit avoir participé obligatoirement aux modules et suivi une formation en volume horaire exigé.**

Initiation à la fonction sécurité dans l'entreprise

Thèmes	Objectifs de formation	Dates	
		1ère session	2ème session
M1 : Aspects législatifs et réglementaires en SST	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la responsabilité de l'employeur et de l'employé dans le domaine de la prévention des risques professionnels - Situer l'intervention du responsable de la sécurité au sein de l'entreprise - Interpréter les textes législatifs et réglementaires en vigueur en matière de SST - Identifier la procédure de réparation des préjudices résultants des accidents du travail... 	les 16 et 17 février	
M2 : Analyse statistique et accidentologie	<ul style="list-style-type: none"> - Calculer les indicateurs statistiques - Analyser un accident du travail - Identifier les causes d'accident 	les 9 et 10 mars	le 13 avril
M3 : Démarche d'identification des dangers et d'évaluation des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers - Reconnaître leurs mesures préventives. - Evaluer et classer les risques professionnels 	les 14 et 15 avril	le 4 mai
M4 : Lutte contre les nuisances sonores en milieu industriel.	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les moyens nécessaires à la réduction du bruit à la source. - Identifier les matériaux et les techniques de lutte contre le bruit. - Maîtriser des outils simples et efficaces pour la réduction du bruit. 	les 5 et 6 mai	le 25 mai
M5 : Prévention des risques liés à la manutention mécanique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une démarche de repérage des risques liés à la manutention mécanique - Participer au choix des engins de manutention mécanique - Proposer un plan d'amélioration de la manutention mécanique 	- les 26 et 27 mai	le 15 juin
M6 : Prévention des risques liés aux substances chimiques	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les facteurs d'exposition aux substances chimiques. - Détecter, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux substances chimiques 	- les 16 et 17 juin	le 29 juin

(*)Les participants seront amenés à réaliser, en intersession, des travaux pratiques au sein de leur entreprise avec remise d'un support écrit. La 2ème session du module sera l'occasion pour discuter de ces cas et établir des recommandations en groupe.

Objectifs

- Recueillir les textes législatifs et réglementaires en vigueur en matière de SST .
- Identifier la responsabilité de l'employeur et de l'employé dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
- Situer l'intervention du responsable de la sécurité au sein de l'entreprise.
- Identifier la procédure de réparation des préjudices résultants des accidents du travail.

Contenu

Evolution du domaine de la SST à l'échelle mondiale et en Tunisie

Statistiques nationales et internationales des accidents du travail et des maladies professionnelles

Organisation de la prévention des risques professionnels en Tunisie

Législation et réglementation nationale dans le domaine de la santé et la sécurité au travail

Dispositions du code de travail quant aux :

- Responsabilités de l'employeur et de l'employé dans la prévention des risques professionnels.
- Rôles et missions du chargé de sécurité.
- Système de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le secteur privé

Méthode pédagogique :

Basée sur une vulgarisation des aspects législatifs et réglementaires et une formation active utilisant des exercices et des exemples.

Date : Les 16 et 17 février 2010

Horaire : de 8h30mn à 13h30mn.

Durée : 2 jours consécutifs.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (Utiliser la fiche à la page 38).

2ème Module

Analyse statistique et accidentologie

Objectifs

- Calculer les indicateurs statistiques
- Analyser un accident du travail
- Recommander des mesures correctives

Contenu

Statistiques

- Définition et intérêt des statistiques en SST
- Terminologie en SST
- Techniques d'élaboration et classification des statistiques
- Modèles de présentation des statistiques
- Méthodes de calcul des principaux indicateurs statistiques

Accidentologie

- Caractéristiques d'un accident
- Techniques de collecte des données
- Règles de rédaction des faits
- Analyse des accidents par la méthode de l'arbre des causes
- Rapport d'accident
- Mesures préventives
- Cheminement du rapport d'enquête

8

Méthodes pédagogiques :

Les techniques pédagogiques utilisées sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

La méthodologie pédagogique est basée sur une formation active en intersession. Durant celle-ci chaque participant réalisera une analyse d'accident survenu au sein de son entreprise en suivant la méthode inculquée en formation. Cet exercice en entreprise fera l'objet de commentaires et recommandations à la 2ème session du présent module.

Basées sur une formation active en intersession durant laquelle les participants seront amenés à réaliser un travail personnel d'analyse d'accident de travail survenu au sein de leur entreprise avec remise d'un support écrit. Ce dernier fera l'objet d'une présentation, de commentaires et recommandations à la 2ème session du présent module.

Dates : 1ère session les 9 et 10 mars 2010

2ème session : le 13 avril 2010

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn.

Durée : 3 jours consécutifs.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (*Utiliser la fiche à la page 38*).

3ème Module

Démarche d'identification des dangers et d'évaluation des risques professionnels

Objectifs

- Identifier les dangers professionnels
- Reconnaître leurs mesures préventives.
- Evaluer et classer les risques

Contenu :

Rappel des définitions des paramètres des risques professionnels (danger, risque, situation dangereuse,...).

Risques généraux (les familles de risque).

Repérage et identification des dangers :

- Analyse des statistiques.
- Entretien avec le personnel.
- Observation des situations de travail :

Outils d'observation et d'évaluation

- Fiches d'évaluation des risques.
- Guide d'identification des risques professionnels développé par l'ISST.
- Pratiques d'utilisation du guide d'identification des risques.

Estimation des niveaux de risque : estimation de la probabilité de survenue, de la gravité du risque (matrice).

Hiérarchisation des niveaux de risque (définition des priorités).

Mise en œuvre des solutions et plan d'action en prévention :

- Les modes de prévention (intégrée, collective, individuelle).
- Suivi et pérennité des actions de prévention.

Méthodes pédagogiques :

Les techniques pédagogiques utilisées sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

La méthodologie pédagogique est basée sur une formation active en intersession. Durant celle-ci chaque participant réalisera une évaluation des risques professionnels au sein de son entreprise en suivant la démarche inculquée en formation. Cet exercice en entreprise fera l'objet d'une présentation, de commentaires et recommandations à la 2ème session du présent module.

Dates : 1ère session : les 14 et 15 avril 2010

2ème session : le 4 mai 2010

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn..

Durée : 3 jours non consécutifs

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (*utiliser la fiche à la page 38*)

4ème Module

Lutte contre les nuisances sonores en milieu professionnel

Objectifs :

- Définir les moyens nécessaires à la réduction du bruit à la source.
- Identifier les matériaux et les techniques de lutte contre le bruit.
- Maîtriser des outils simples et efficaces pour la réduction du bruit.

Contenu :

Généralités sur le bruit

Réduction du bruit à la source : généralités

Action sur la propagation du bruit :

- L'éloignement.
- Le traitement acoustique du local.
- Le cloisonnement des machines.
- Les encoffrements de machines.
- Les écrans acoustiques.

Les différents matériaux de traitement acoustique :

- Les différents matériaux d'isolation acoustique : caractéristiques et utilisation.
- Les différents matériaux d'absorption acoustique : caractéristiques et utilisation.

Les EPICB :

- Les différents types d'EPICB.
- Les critères de choix des EPICB.

Cas pratiques : utilisation des bonnes pratiques de la lutte contre le bruit (KAIZEN).

Méthodes pédagogiques :

Les techniques pédagogiques utilisées sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

La méthodologie pédagogique est basée sur une formation active en intersession. Durant celle-ci chaque participant réalisera un exercice en entreprise portant sur une étude de bruit avec proposition de solutions de réduction du bruit. Cet exercice fera l'objet d'une présentation, de commentaires et recommandations lors de la 2ème session du présent module.

Dates : 1ère session : les 5 et 6 mai 2010

2ème session : le 25 mai 2010

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn.

Durée : 3 jours non consécutifs.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (*utiliser la fiche à la page 38*).

5ème Module

Prévention des risques liés à la manutention mécanique

Objectifs :

- Mettre en œuvre une démarche de repérage des risques liés à la manutention mécanique
- Participer au choix des engins de manutention mécanique
- Proposer un plan d'amélioration de la manutention mécanique

Contenu :

Les risques liés à l'utilisation des engins de manutention mécanique

- Les interdictions, les situations dangereuses,
- Les consignes de conduite et de circulation
- Les techniques d'élingage
- Le choix des engins de manutention mécanique
- Les vérifications journalières et périodiques,
- Le choix et la formation des conducteurs

Les moyens de prévention.

11

Méthodes pédagogiques :

Les techniques pédagogiques utilisées sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

La méthodologie pédagogique est basée sur une formation active en intersession. Durant celle-ci chaque participant réalisera un repérage des risques professionnels liés à la manutention au sein de son entreprise en suivant la démarche inculquée en formation et proposera des solutions. Cet exercice en entreprise fera l'objet d'une présentation, de commentaires et recommandations à la 2ème session du présent module.

Dates : 1ère session : les 26 et 27 mai 2010

2ème session : le 15 juin 2010

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn.

Durée : 3 jours non consécutifs.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (*utiliser la fiche à la page 38*).

6ème Module

Prévention des risques liés aux substances chimiques

Objectifs :

- Identifier les facteurs d'exposition aux substances chimiques.
- Détecter, évaluer et hiérarchiser les risques liés aux substances chimiques

Contenu :

Statistiques nationales des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Sources d'information sur les substances chimiques

Réglementation en matière de risques chimiques :

⇒ **Classification des substances chimiques.**

⇒ **Réglementation REACH.**

Toxicologie

⇒ **Principales voies de pénétration des produits chimiques dans l'organisme humain.**

⇒ **Effets des produits chimiques sur la santé.**

Risques physiques liés à l'utilisation des produits chimiques : incendie et explosion

Méthode simplifiée d'évaluation des risques chimiques.

Mesures de prévention :

⇒ **Protection collective :**

- La substitution
- La ventilation, aspiration à la source
- Les règles de stockage

⇒ **Equipements de protection individuelle : masques respiratoires, gants.**

Gestion des déchets.

Méthodes pédagogiques :

Les techniques pédagogiques utilisés sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

La méthodologie pédagogique est basée sur une formation active en intersession. Durant celle-ci chaque participant réalisera une évaluation des risques liés aux substances chimiques au sein de son entreprise en suivant la méthode inculquée en formation et proposera des solutions. Cet exercice en entreprise fera l'objet de commentaires et recommandations à la 2ème session du présent module.

Dates : 1ère session : les 16 et 17 juin 2010

2ème session : le 29 juin 2010

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn.

Durée : 3 jours non consécutifs.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription pour tout le cycle de formation : 2250DT

Inscription : dernier délai le 12 février 2009 (*utiliser la fiche à la page 38*).

Formation des responsables de sécurité du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

Ce programme a été réalisé dans le cadre des orientations du programme national de gestion des risques professionnels dont l'un de ses axes est la diminution des accidents de travail mortels et graves notamment dans les secteurs prioritaires.

Ce cycle de formation des chargés de sécurité dans le secteur du BTP est réalisé en collaboration avec le Centre National de Formation Continue et de la Promotion Professionnelle (CNFCPP) et la chambre nationale du BTP (UTICA).

Niveaux	Modules	Intitulé	Dates
Niveau I	Module 1	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aspects législatifs réglementaires et conventionnels en SST. ❖ Les statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles 	15,16,17 et 18 février
	Module 2	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démarche d'identification des dangers et d'évaluation des risques professionnels ❖ Méthode d'analyse a posteriori des accidents de travail 	1,2,3 et 4 mars
		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Programme de prévention élaboration et suivi ❖ Contrôle des lieux de travail et détection de sources de danger 	15, 16 et 17 mars
	Module 3	<ul style="list-style-type: none"> ❖ organisation d'un chantier ❖ Les équipements de protection individuelle : critères de choix et conditions d'utilisation ❖ La prévention des risques de chute 	29,30,31 mars 1 et 2 avril
		<ul style="list-style-type: none"> ❖ Prévention des risques inhérents aux levages et la manutention mécanique des charges. ❖ Les travaux de terrassement et d'excavation. La prévention des risques électriques. ❖ La manutention manuelle. Les pathologies professionnelles. 	12, 13, 14 et 15 avril
Niveau II	Module 4	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vers un système intégré de management de la sécurité dans un chantier de BTP ❖ Gestion des engins ❖ Principes d'andragogie 	6 - 7 - 8 - 9 - 10 et 11 décembre
Objectifs			
Niveau 1		Niveau 2	
1- Identifier les textes législatifs et réglementaires régissant le domaine de la SST du secteur du BTP		1- Participer à la gestion intégrée de la qualité, la sécurité et l'environnement dans les chantiers du BTP.	
2- Identifier les risques professionnels et les moyens de lutte contre ceux-ci		2- Animer des séances de sensibilisation et de formation	
3- S'approprier une démarche préventive d'organisation d'un chantier.			
Public cible			
Responsables de sécurité d'un chantier du BTP à recycler ou nouvellement recrutés n'ayant pas de formation spécifique en matière de santé et sécurité au travail		Ingénieurs responsables qualité-sécurité-environnement d'entreprises du secteur du BTP oeuvrant à un niveau central	

Formation des responsables de sécurité du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

Contenu

Niveau I

Module 1 :

- o Maîtrise des aspects législatifs et réglementaires de la SST .
- o Elaboration des statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- o Techniques de communication en SST

Module 2 :

- o Démarche d'identification des dangers et d'évaluation des risques professionnels.
- o Analyse des accidents du travail :
 - o Identification des causes d'accidents
 - o Méthode d'analyse a posteriori des accidents du travail
 - o Programme de prévention : élaboration et suivi
 - o Contrôle des lieux du travail : détection des sources de danger.

Module 3 :

- o Equipements de protection individuelle :
 - o Critères de choix
 - o Conditions d'utilisation
- o Risques spécifiques au secteur du BTP :
 - o Les travaux de hauteur.
 - o Les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
 - o La manutention mécanique.
 - o La manutention manuelle
 - o Les travaux de terrassement : l'excavation.
 - o La prévention des risques électriques

Niveau II

Module 4 :

- o Système intégré : Qualité – Sécurité – Environnement
- o Gestion des engins
- o Principes d'andragogie

Formation des responsables de sécurité du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

Conditions de réalisation

Niveau I

Durée : 120 heures réparties sur trois modules

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Inscription : L'inscription doit se faire **au plus tard le 10 Février 2010** (utiliser la fiche d'inscription à la page 39).

Niveau II

Durée : 36 heures.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Inscription : L'inscription doit se faire **au plus tard le 25 février 2010** (utiliser la fiche d'inscription à la page 39).

Méthodes pédagogiques

Basées sur une formation alternée : exposés théoriques, études de cas, discussion sur la base de films... Les techniques pédagogiques utilisées sont variées et alternées : exposés théoriques, exercices, exemples à partir de films projetés et de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation d'outils et méthodes lors d'études de cas menés en situation réelle...

Modes d'évaluation

Evaluation des acquis de la formation

Evaluation de transfert par des exercices pratiques en milieu du travail

Formation des medecins du travail

Surveillance médicale : utilisation des guides de prévention

Dépistage précoce des maladies professionnelles

Ateliers pratiques

Aide au sevrage tabagique

Surveillance médicale : utilisation des guides de prévention

Cette formation sera l'occasion pour les médecins de travail de s'approprier un outil de surveillance médicale à savoir des guides de surveillance. Ceux là ont été réalisés dans le cadre du programme national de prévention et de gestion des risques professionnels. Ils ont été élaborés à l'ISST sur la base des recommandations établies dans le cadre du programme de jumelage ISST/EUROGIP et après concertation avec la Direction de l'Inspection Médicale et de la sécurité au Travail (Ministère des Affaires Sociales et des Tunisiens à l'Etranger), la CNAM et des experts nationaux.

Objectif :

Uniformiser la pratique de la surveillance médicale spéciale en intégrant les protocoles proposés dans les guides de prévention élaborés par l'ISST.

Public cible : médecins de travail.

Contenu

- Guide : la surveillance médicale des salariés exposés aux risques de surdité professionnelle.
- Guide : la surveillance médicale des femmes en âge de procréer et des femmes enceintes exposées à des produits chimiques.
- Guide : la surveillance bio-toxicologique en milieu du travail.
- Guide : la surveillance médicale des salariés exposés au plomb.
- Guide : la surveillance médicale des travailleurs exposés au bois.

17

Méthodes pédagogiques :

Chaque guide fera l'objet d'un exposé de présentation, suivi d'un atelier de travail sur des études de cas.

Durée: deux jours.

Dates : Cette formation est programmée trois fois durant l'année selon les dates et les lieux suivants :

Sessions	Dates	Lieu
Session 1	9 et 10 février 2010	Nord : ISST
Session 2	16 et 17 mars 2010	Centre
Session 3	13 et 14 avril 2010	Sud

Horaire : de 8h30mn à 13h30mn

Inscription : L'inscription doit se faire, au plus tard 4 jours, avant le démarrage de la formation (Utiliser fiche d'inscription à la page 40).

Frais d'inscription : 300 DT par personne pour la session. Ce coût inclut les frais pédagogiques, les documents didactiques, les pauses café et les déjeuners.

Dépistage précoce des maladies professionnelles

Cette formation sera l'occasion pour les médecins du travail et tous les partenaires en charge de travailleurs atteints, de s'approprier deux consensus nationaux conçus afin de parer aux difficultés diagnostiques, à l'incertitude des preuves et au manque de moyens d'investigation sophistiqués vis-à-vis des TMS et de l'asthme professionnel. Ils étaient élaborés avec le concours d'un jury d'experts indépendants, lors de conférences nationales.

Dans cette formation deux « consensus » seront présentés, l'un porte sur l'asthme professionnel le second sur les troubles musculo-squelettiques.

Objectifs

1. S'approprier un outil harmonisé de diagnostic de maladies professionnelles.
2. Maîtriser la démarche de diagnostic de maladies professionnelles.

Contenu

Exposé sur la démarche consensuelle
Exposé débat sur le consensus de diagnostic de l'asthme professionnel
Exposé débat sur le consensus de diagnostic des TMS du membre supérieur

18

Public cible

Médecins du travail, Médecins inspecteurs du travail, Médecins contrôleurs de la CNAM, et tous les partenaires de la prise en charge des travailleurs atteints.

Méthodes pédagogiques

Basées sur des exposés théoriques de présentation et d'explication des « consensus », alternés par des discussions.

Durée : Un jour

Dates : Cette formation est programmée trois fois durant l'année selon les dates et les lieux suivants :

Sessions	Dates	Lieu
Session 1	5 et 6 octobre	Nord : salle de formation de l'ISST
Session 2	3 et 4 novembre	Centre
Session 3	1 ^{er} et 2 décembre	Sud

Horaire : de 8h30mn à 13h30mn

Inscription : l'inscription doit se faire, au plus tard 4 jours, avant le démarrage de la formation (utiliser fiche d'inscription à la page 41).

Frais d'inscription : Gratuit.

Aide au sevrage tabagique en milieu professionnel

En marge de l'année mondiale de lutte contre le tabagisme et en prolongement du programme entamé en 2009 en collaboration avec l'Association Tunisienne de Lutte contre le Cancer, nous poursuivons l'organisation de séminaires de formation d'aide au sevrage tabagique.

Cette formation vise essentiellement à développer les compétences nécessaires des médecins de travail pour l'aide au sevrage tabagique et à réduire la morbidité liée au tabac en milieu professionnel.

Objectifs :

- Prendre connaissance des méthodes de lutte contre le tabagisme en milieu professionnel
- Développer une démarche d'élaboration d'un plan d'action de lutte anti-tabac en entreprise

Public cible :

Médecins du travail

Méthodes pédagogiques :

Basées sur des conférences débat, des études de cas et des démonstrations.

Contenu

- Les effets du tabac sur la santé
- Mécanisme de dépendance
- Méthodes de sevrage
- Plan d'action de lutte anti-tabac en entreprise.

19

Durée : un jour

Dates : Cette formation est programmée trois fois durant l'année dans les régions suivantes :

Sessions	Dates	Lieu
Session 1	27 janvier	Sud
Session 2	3 mars	Centre
Session 3	26 mai	Nord : ISST

Horaire : de 8h30mn à 16h30mn

Frais de formation : Gratuit (utiliser la fiche d'inscription P.42)

Ateliers pratiques sur l'utilisation du matériel d'explorations para-cliniques et l'interprétation des résultats

Le matériel d'explorations paracliniques et de mesure des ambiances sont des instruments d'aide au dépistage de maladies professionnelles et de mesure aussi bien des conditions de travail que de la pénibilité du poste.

De par le principe du tiers temps, ce rôle de surveillance du milieu du travail, revient par excellence, aux groupements de médecine du travail qui disposent des outils nécessaires.

Objectifs :

Optimiser l'utilisation des équipements médicaux et techniques disponibles dans les Groupements de Médecine du Travail.

Contenu :

Présentation du matériel

Démonstrations d'utilisation du matériel d'explorations para-cliniques :

↳ Electro-cardiogramme

↳ Spiromètre

↳ Visiotest

↳ Audiomètre

Démonstrations d'utilisation du matériel de mesure des ambiances physiques :

↳ Luxmètre

↳ sonomètre

Interprétation des résultats

20

Méthodes pédagogiques

Basées sur des ateliers pratiques de démonstration pour l'utilisation du matériel d'exploration propre à chaque groupement, suivis par des études de cas avec interprétation de résultats.

Durée : un jour

Dates : Cette formation est programmée six fois durant l'année, chacune destinée aux groupements suivants :

GMT concerné et lieu	Dates
GMT du gouvernorat de Tunis	un jour en Janvier
GMT du gouvernorat de l'Ariana	un jour en Février
GMT du gouvernorat de Nabeul	un jour en Mars
GMT du gouvernorat de Sfax	un jour en Avril
GMT du gouvernorat de Monastir	un jour en Mai
GMT des gouvernorats de Ben Arous et Manouba	un jour en Juin

Horaire : de 8h30mn à 13h30mn

Frais de formation : Gratuit.

**Formation des formateurs
des centres de formation professionnelle**

Secteur de la pêche

Secteur de l'agriculture

Formation des formateurs des centres de formation professionnelle

Le meilleur impact de la formation est celui qui touche au savoir être donc au comportement. Hors pour arriver à modifier celui-ci, il faut agir très en amont, c'est-à-dire lors des premiers apprentissages. C'est pour cela que le public à toucher en premier si l'on veut diminuer les accidents du travail est celui des apprentis.

Parmi les axes du programme national de gestion des risques professionnels la diminution du taux national des accidents du travail. C'est pour contribuer à l'atteinte de cet objectif que nous programmons une formation pour les formateurs des centres de formation professionnelle dans deux secteurs prioritaires : la pêche et l'agriculture.

Objectifs :

Maîtriser les aspects liés aux risques professionnels dans le domaine de l'agriculture/pêche et à leur prévention afin de leur permettre de concevoir un contenu de formation destiné aux apprentis.

Contenu :

Risques professionnels liés à l'agriculture /pêche :

↳ Termes de référence en accidentologie

↳ Familles des risques

Textes législatifs et réglementaires applicables dans le domaine de la santé et la sécurité de travail :

↳ Dispositions relatives à la prévention des risques

↳ Dispositions relatives à la réparation des préjudices

Intervention préventive portant sur la santé et la sécurité au travail :

↳ Organisation des postes de travail

↳ Choix des équipements de travail

↳ Signalisations et consignes de sécurité

↳ Choix des équipements de protection individuelle

Méthodes pédagogiques

Basées sur une vulgarisation d'aspects théoriques, travaux en groupe, exercices pratiques et démonstrations d'utilisation des équipements de protection individuelle,

Durée : 4 jours

Dates : cette formation est programmée deux fois durant l'année, chacune destinée à un secteur selon le planning suivant :

Secteur concerné	Dates
Secteur de l'agriculture	9 - 10 - 11 et 12 Février
Secteur de la pêche	19 - 20 -21 et 22 Avril

Horaire : de 8h30mn à 13h30mn

Frais de formation : Gratuit.

Formation Continue Specialisee

les cercles de sécurité

Formation continue spécialisée

CERCLES DE SECURITE

PUBLIC CIBLE

- o Chargés de sécurité.
- o Ingénieurs de maintenance, ingénieurs de production ...
- o Techniciens.
- o Professionnels de la prévention des risques professionnels.

METHODES PEDAGOGIQUES

- o Communications orales.
- o Projection de supports audiovisuels.
- o Présentation d'équipements.
- o Etude de cas d'entreprise.
- o Débats.

BUT

Faire de la santé et de la sécurité au travail un des facteurs de performance de l'entreprise.

OBJECTIFS

- o Créer un espace d'échange et de dialogue en matière de sécurité au travail.
- o Diffuser l'information relative à la sécurité.
- o Développer des notions de prévention de nature à outiller les participants d'instruments nécessaires à la planification et à la prise de décision en matière de sécurité au travail.

HORAIRES

Les séances débutent à 8h30mn et se terminent à 13h30mn.

LIEU : salle de formation de l'ISST.

INSCRIPTION : l'inscription doit se faire au plus tard 4 jours avant la manifestation (fiche d'inscription p 43)

FRAIS D'INSCRIPTION : le coût forfaitaire pour un Cercle est fixé à 150DT par personne. Il inclut les frais pédagogiques, les documents didactiques, la pause-café et le déjeuner.

Thèmes	Dates
1^{er} cercle : Le travail en hauteur	11 février
2^{ème} cercle : Le travail en ambiance chaude et froide	10 juin
3^{ème} cercle : La réglementation REACH et le système SGH relatifs aux substances chimiques	14 octobre

OJJECTIFS

- Analyser les risques liés aux travaux de hauteur et maîtriser les techniques de prévention de ces risques
- Mettre en place une démarche de prévention efficace des risques liés aux chutes de hauteur

Public cible :

- ⇒ Chargés de sécurité
- ⇒ Responsables maintenances

CONTENU

1. Définition de la hauteur de travail, objet et champ d'application,
2. Statistiques des accidents de chute de hauteur,
3. Législation et réglementation en matière de travail en hauteur,
4. Risques liés aux tâches réalisées en hauteur,
5. Equipements de protection collective et individuelle contre les chutes de hauteur,
6. Démarche de prévention pour éviter les risques liés aux travaux en hauteur.

Date : 11 février 2010

Horaire : de 8h30mn à 13h30 mn.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Coût forfaitaire d'inscription : 150DT.

Inscription : dernier délai le 6 février 2010 (Utiliser la fiche à la page 43).

Objectifs :

- Reconnaître les facteurs et les paramètres contribuant aux contraintes thermiques chaudes et froides.
- Reconnaître les modes de maîtrise et de prévention.

Public cible :

- ⇒ Chargés de sécurité
- ⇒ Responsables maintenance
- ⇒ Responsables approvisionnement

Contenu :

1. Rappels des notions fondamentales des ambiances thermiques
 - ⇒ Mode de transfert de la chaleur
 - ⇒ Equilibre thermique
2. Effets des ambiances chaudes et froides sur la santé
3. Paramètres environnementaux et physiologiques liés aux ambiances thermiques
4. Paramètres de l'isolement vestimentaire
5. Evaluation des ambiances thermiques :
 - ⇒ Références normatives :
 - Ambiance chaude
 - Ambiance froide
6. Les différentes méthodes pratiques d'évaluation de la contrainte thermique :
 - ⇒ Par l'indice WBGT
 - ⇒ Par la méthode de cardio-fréquencemètrie.
7. Les mesures de prévention des ambiances chaudes et froides.

Date : 10 juin 2010

Horaire : de 8h30mn à 13h30 mn.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Coût forfaitaire d'inscription : 150DT.

Inscription : dernier délai le 5 juin 2010 (utiliser la fiche à la page 43).

3 ème cercle

La réglementation REACH et le système SGH relatifs aux substances chimiques

Objectifs :

- ⇒ Prendre connaissance des fondements du système SGH et de la réglementation REACH
- ⇒ Identifier les exigences relatives à l'utilisation des produits chimiques et notamment celles relatives à la mise des produits tunisiens sur le marché européen

Public cible

- ⇒ Chargés de sécurité
- ⇒ Responsables approvisionnement
- ⇒ Responsables production

Contenu :

1. Présentation de REACH et du SGH : objectifs, genèse, avantages, implications REACH et SGH
2. Classification et étiquetage des produits chimiques selon le SGH
3. Obligations en matière d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation : exigences, procédures et exemptions
4. Conséquences du REACH sur L'industrie en Tunisie
5. Constitution d'un dossier REACH

Date : 14 octobre 2010

Horaire : de 8h30mn à 13h30 mn.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Coût forfaitaire d'inscription : 150DT.

Inscription : dernier délai le 9 octobre 2010 (Utiliser la fiche à la page 43).

Journées d'Information

les Mardis de la Prévention
Journées inter régionales

Journées d'information

MARDIS DE LA PREVENTION

But

Informier et sensibiliser les participants sur les principaux risques liés au secteur, objet de la manifestation, ainsi qu'aux moyens de prévention adéquats.

Objectifs

1. Favoriser l'échange entre les professionnels de la Santé et de la Sécurité au Travail et les partenaires sociaux et diffuser l'information relative à la sécurité.
2. Opter pour une stratégie préventive adaptée au secteur.

Public cible :

- Professionnels du secteur concerné.
- Professionnels de la SST : médecins du travail, ingénieurs et chargés de sécurité, médecins inspecteurs du travail, inspecteurs du travail, médecins contrôleurs et ingénieurs conseils de la CNAM, techniciens en hygiène, partenaires sociaux...

29

Horaires : de 8h30mn à 13h30mn.

Lieu : Salle de formation de l'ISST.

Inscription: l'inscription doit se faire au plus tard 3 jours avant la manifestation (utiliser la fiche à la page 44).

Frais d'inscription : gratuit.

1er Mardi	2ème Mardi
La sécurité dans les centres de formation professionnelle	Le transport routier : risques et prévention
Date : 30 mars 2010	Date : 28 septembre 2010

La sécurité dans les centres de formation professionnelle

Objectifs du séminaire :

- Sensibiliser le public à l'importance de l'intégration des mesures de santé et de sécurité dans les cours théoriques et les activités d'apprentissage dispensés aux stagiaires
- Inciter les participants à réfléchir sur la stratégie à suivre pour l'intégration de la SST dans tous les programmes d'enseignement professionnel.

Public cible :

- Responsables relevant des ministères de la formation et de l'emploi, de l'industrie, des affaires sociales...
- Responsables relevant des structures représentatives du secteur de la formation professionnelle
- Responsables des centres de formation professionnelle.
- Formateurs des centres de formation professionnelle

Contenu :

- ⇒ Secteur de la formation professionnelle : statistiques d'accidents et cadre législatif de la prévention des risques professionnels.
- ⇒ Intégration de l'enseignement de la sécurité dans les programmes de formation professionnelle : état de lieux et perspectives.
- ⇒ Présentation d'expériences étrangères en matière d'intégration de la SST dans les programmes d'enseignement professionnel.
- ⇒ Documentaire vidéo sur « les mesures de sécurité dans un échantillon d'ateliers relevant des centres de formation professionnelle en Tunisie.
- ⇒ Les axes de la stratégie nationale d'intégration de la SST dans les programmes d'enseignement professionnel en Tunisie.

Date : 30 mars 2010

Inscription : Dernier délai le 26 mars 2010

Le transport routier : risques et prévention

Objectifs du séminaire :

- Sensibiliser le public aux risques professionnels liés au transport routier.
- Développer une culture de prévention en matière de transport routier.

Public cible :

- Responsables d'entreprises de divers secteurs économiques et industriels assurant le transport routier de marchandises ou du personnel.
- Responsables de structures nationales de prévention des risques professionnels
- Responsables de structures nationales et d'associations de prévention routière

Contenu :

- ⇒ Etat des lieux du risque routier professionnel en Tunisie.
- ⇒ Aspects législatifs et réglementaires des accidents de la route
- ⇒ Réglementation nationale et internationale en matière de transport des produits dangereux.
- ⇒ Secours d'urgence en cas d'accident routier d'origine chimique.
- ⇒ Rôle du médecin du travail dans la prévention du risque routier
- ⇒ Rôle de l'entreprise dans la prévention du risque routier
- ⇒ Eléments d'une culture préventive en matière de risque routier professionnel.
- ⇒ Présentation d'expériences d'entreprises

Date : 28 septembre 2010

Inscription : dernier délai le 24 octobre 2010

Horaire : de 8h30 à 13h30.

Lieu: salle de formation de l'ISST.

Frais d'inscription : gratuit. (utiliser fiche d'inscription P.44)

Prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche

Objectifs

1. Informer les participants sur les textes législatifs et réglementaires relatifs à la prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche.
2. Présenter le guide de prévention relatif au secteur de la pêche.
3. Sensibiliser les participants à l'importance de l'équipement des navires de la pêche des moyens de sécurité et de sauvetage.
4. Engager une réflexion sur la mise en place d'un système cohérent de gestion des risques professionnels dans les ports de pêche.

Contenu

- Présentation du secteur de la pêche en Tunisie.
- Les aspects législatifs et réglementaires relatifs à la prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche.
- Les statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles dans le secteur de la pêche.
- Projection d'un documentaire vidéo.
- Les équipements de sécurité et de sauvetage dans les navires de pêche.
- Les critères d'aptitude médicale des gens de mer.
- Présentation d'un modèle de gestion des risques professionnels dans les ports de pêche en Tunisie.

31

Public cible :

- Professionnels du secteur de la pêche

Dates :

Sessions	Dates	Lieu
Session 1	11 mars	Nord : ISST
Session 2	16 juin	Centre
Session 3	23 septembre	Sud

Frais d'inscription : gratuit. (utiliser la fiche d'inscription P.45)

Membres du comité de santé et de sécurité au travail : rôle et missions

Objectifs :

- Définir le rôle et les missions du CSST
- Participer activement à l'identification des risques et à la mise en place des mesures de prévention
- Diffuser la culture préventive auprès du personnel de l'entreprise

Public cible :

Membres des CSST

Contenu :

- Cadre législatif et réglementaire relatif à la prévention des risques professionnels en Tunisie
- Rôle et missions du CSST
- Démarche d'évaluation et d'analyse des risques professionnels en milieu de travail
- Programme de prévention : élaboration et mise en place
- Les maladies professionnelles : présentation des tableaux de maladies professionnelles réparables en Tunisie
- Les techniques de communication sur la prévention des risques professionnels en milieu du travail.

32

Méthodes pédagogiques :

- Exposés basés sur une vulgarisation d'aspects théoriques, exemples, témoignages et discussions.

Date :

Sessions	Dates	Lieu
Session 1	24 et 25 mars	Nord : ISST
Session 2	21 et 22 avril	Centre
Session 3	20 et 21 octobre	Sud

Coût : gratuit. (utiliser la fiche d'inscription P.46)

Objectifs :

1. Cerner l'apport de la pratique du sport en milieu de travail
2. Adopter l'exercice physique au contenu de la tâche professionnelle à effectuer.
3. Adopter l'exercice physique à l'âge, l'état physiologique, pathologique...

Public cible :

Responsable des clubs en milieu de travail

Objectifs :

promouvoir le concept de l'OMS « pour votre santé Bougez »

Contenu

Concept de l'OMS « pour votre santé, bougez »
Les limites de pratiques du sport au travail
Place des exercices périodiques adaptés au contenu de la tâche : relaxation, en cas de sédentarité, réchauffement, en cas de travail de force.

Méthode pédagogique :

Conférence débat

Dates : le 12 octobre 2010

Inscription : Gratuite

(utiliser la fiche d'inscription P.47)

Réglementation REACH et mise en place du système SGH en Tunisie : exigences et enjeux

Objectifs :

- Amener les participants à réfléchir sur les modalités d'implantation et de fonctionnement du système SGH en Tunisie
- Identifier les exigences et les enjeux relatifs à l'application de la réglementation REACH en Tunisie.

Public cible

- Responsables d'instances nationales intervenants dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Ministères et structures dans les domaines de l'import – export, normalisation et certification des produits chimiques.
- Responsables d'entreprises industrielles du secteur de la chimie.
- Partenaires sociaux (UTICA, UTAP, UGTT)

Date : 18 et 19 mai 2010

Projets de recherche : résultats et recommandations

**Maladies cardiovasculaires en milieu
professionnel**

Solvants organiques en milieu professionnel

Projets de recherche : résultats et recommandations

Parmi les missions de l'ISST c'est la conduite de projets de recherche sur des thèmes touchant la santé des travailleurs. Les résultats de ces actions doivent être partagés avec les acteurs de l'entreprise afin d'aboutir à la mise en place des mesures préventives préconisées.

Maladies cardiovasculaires en milieu professionnel

Objectifs du séminaire :

- Restituer les résultats de l'étude aux populations ayant participé au projet de recherche
- Intégrer la surveillance du risque cardiovasculaire dans la pratique des médecins du travail

Public cible :

- Entreprises ayant fait partie de l'échantillon du projet de recherche :
- Médecins du travail
- Responsables d'entreprises
- Responsables des ressources humaines

Contenu

- Présentation des résultats
- Score de Framingham
- Méthodes d'évaluation du stress professionnel
- Discussion des recommandations

Méthode pédagogique :

Conférence - débats

Dates : le 6 avril 2010

Inscription : Gratuite

Solvants organiques en milieu professionnel

Objectifs du séminaire :

- Restituer les résultats de l'étude aux populations ayant participé au projet de recherche

Public cible :

Entreprises ayant fait partie de l'échantillon du projet de recherche :

- Médecins du travail
- Responsables d'entreprises
- Responsables des ressources humaines

Contenu

- Présentation des résultats
- Méthodes d'évaluation du risque d'exposition aux solvants
- Discussions des recommandations

Méthode pédagogique :

Conférence - débats

Dates : le 24 novembre 2010

Inscription : Gratuite

Formation à la demande

L'ISST organise des séminaires en intra-entreprise pour les cadres, selon la demande et les objectifs fixés par l'entreprise. La demande peut faire l'objet d'une évaluation des besoins en formation du personnel concerné. Cette évaluation se fait gratuitement suite à une visite sur site.

Thèmes

- ⇒ Introduction à la santé et la sécurité au travail.
- ⇒ Textes législatifs et réglementaires en matière de SST.
- ⇒ Analyse des accidents du travail.
- ⇒ Identification des risques professionnels.
- ⇒ Gestion des risques professionnels : les risques mécaniques.
- ⇒ Gestion des risques professionnels : les risques électriques.
- ⇒ Gestion des risques professionnels : les risques liés à la circulation interne
- ⇒ Identification et évaluation des nuisances professionnelles.
- ⇒ Gestion des nuisances liées au bruit.
- ⇒ Gestion des nuisances liées aux substances chimiques.
- ⇒ Equipements de protection individuelle.
- ⇒ Système de management de la sécurité.
- ⇒ Secourisme élémentaire en milieu de travail
- ⇒ L'audit sécurité...

36

Public Cible

Les séances de formation sont adressées à un groupe ne dépassant pas 20 cadres ou agents de maîtrise.

Durée

Cinq heures pour la séance de formation.

Inscription

Les demandes de formation doivent parvenir à l'ISST deux mois avant la date de la manifestation (voir fiche à la page...).

Coût de la formation

La formation des cadres est facturée à la somme forfaitaire de 300 DT par séance et par groupe ne dépassant pas 15 personnes.

Attestation

Une attestation de formation collective ou individuelle peut être délivrée à la fin de la formation sur demande formulée par l'entreprise.



FICHES D'INSCRIPTION



Initiation à la fonction sécurité dans l'entreprise

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Tél. :

Fax :

Adresse mail :

Adresse :

Nom et prénom du responsable de la formation :

.....

Nom et prénom du participant	Niveau d'instruction initiale	Affectation	Ancienneté dans l'emploi

38

Quelles sont les actions de formation suivies en sécurité au travail ?

.....

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation?

.....

Je désire m'inscrire au :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

1- Conditions d'inscription: envoi de la utiliser fiche d'inscription dûment remplie et signée, accompagnée d'un « Bon de Commande ».

2- Facturation : le coût forfaitaire par participant est de 2250DT par personne pour tout le cycle comprenant les 6 modules.

3- Attestation : Une attestation de formation sera délivrée au participant, à la fin du cycle. Le formé doit avoir participé obligatoirement aux modules et suivi une formation en volume horaire exigé.



**Formation des responsables
de sécurité du BTP**

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Tél. :

Fax :

Adresse mail :

Adresse :

Nom et prénom du responsable de la formation :

.....

Nom et prénom du candidat	Niveau d'instruction initiale	Affectation	Ancienneté dans l'emploi

Quelles sont les actions de formation suivies en sécurité au travail ?

.....

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation?

.....

Inscription au cycle de formation du 1er niveau

Inscription à la formation du 2ème niveau

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

1- Conditions d'inscription: envoi de la utiliser fiche d'inscription dûment remplie et signée, accompagnée d'un « Bon de Commande ».

2- Facturation :

1er niveau : le coût forfaitaire par participant est de 1200DT par personne pour tout le cycle comprenant les 3 modules.

2ème niveau : 400DT

3- Attestation : Une attestation de formation sera délivrée au participant, à la fin de la formation. Pour le 1er niveau elle n'est délivrée que pour ceux qui ont participé obligatoirement aux modules : et suivi une formation en volume horaire supérieure ou égale à.....



Dépistage précoce des maladies professionnelles

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Adresse mail :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

Inscription à la première session (Nord)

Inscription à la deuxième session (Centre)

Inscription à la troisième session (Sud)



Aide au sevrage tabagique

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Adresse mail :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

Inscription à la première session (Nord)

Inscription à la deuxième session (Centre)

Inscription à la troisième session (Sud)



Cercles de Sécurité

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Tél. : Fax :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

- Inscription au 1er Cercle de sécurité
- Inscription au 2ème Cercle de sécurité
- Inscription au 3ème Cercle de sécurité

- 1- Conditions d'inscription: l'inscription doit se faire par l'envoi de la utiliser fiche d'inscription dûment remplie et signée. La présente fiche doit être accompagnée d'un « Bon de Commande ».
- 2- Facturation : le coût forfaitaire par participant est de 150DT par personne et par session.
- 3- Attestation:
 - Une attestation de formation peut être délivrée sur demande écrite du participant.
 - Aucune attestation n'est délivrée au delà d'un délai de deux ans à partir de la date de la manifestation.



MARDIS DE LA PREVENTION

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Tél. :

Fax :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

1er Mardi de la prévention

2ème Mardi de la prévention

Conditions d'inscription:

- ▶ Envoi de la utiliser fiche d'inscription, dûment remplie et signée, au plus tard 3 jours avant la manifestation.
- ▶ Aucune attestation n'est délivrée pour cette manifestation



Prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Adresse mail :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

Inscription à la première session (Nord)

Inscription à la deuxième session (Centre)

Inscription à la troisième session (Sud)



MEMBRES DES CSST : rôle et missions

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

Mr/Mme :

Adresse mail :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

Inscription à la première session (Nord)

Inscription à la deuxième session (Centre)

Inscription à la troisième session (Sud)



SPORT ET TRAVAIL

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST

Nom :

Prénom :

Fonction : :

Entreprise :

Adresse :

Code postal :

Adresse mail :

Nom du responsable de la formation de l'entreprise :

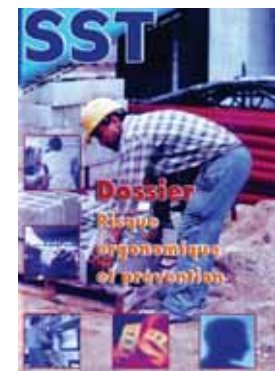
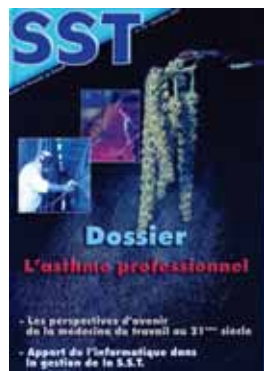
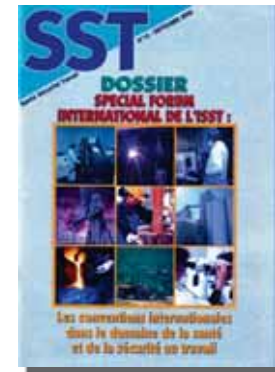
Mr/Mme :

Adresse mail :

*SIGNATURE & CACHET
DE L'ENTREPRISE*

Abonnez-vous à la revue SST

revue scientifique et
d'informations générales destinée aux professionnels de la SST





5, boulevard Mustapha Khaznadar 1007, Tunis - Tunisie
Tél. : 71 56 16 36 - Fax : 71 57 19 02
E-mail : analy.isst@email.ati.tn
Site web : www.isst.nat.tn